

II. IDENTITE DU DEMANDEUR

Dénomination sociale	GAEC SWEERTVARGHER MERLANT
Forme juridique	Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Adresse du siège social	5 rue du mal d'accord 59244 GRAND-FAYT
Adresse des sites d'exploitation concernés	5 rue du mal d'accord 59244 GRAND-FAYT 4 rue de la Berlière 59244 GRAND-FAYT
Téléphone de l'élevage	03.27.57.84.75 // 06.77.33.53.78
Mail	gaecsweertvaegher-merlant@orange.fr
N° SIRET	442 055 646 00016
Qualité des signataires de la demande	M. MERLANT Yoann et Mme MERLANT Sophie Membres du GAEC

	Actuelle	Du projet envisagé
Site d'élevage des vaches laitières		
Sections cadastrales et numéro des parcelles	Section A n°127 ; 1142 ; 1084 ; 1085 ; 1094 ; 1095	Section A n°127 ; 1142 ; 1084 ; 1085 ; 1094 ; 1095
Rue	5 rue du mal d'accord	5 rue du mal d'accord
Commune	59244 GRAND-FAYT	59244 GRAND-FAYT
Site des génisses		
Sections cadastrales et numéro des parcelles	Section A n°223 ; 224 ; 225 ; 1139	Section A n°223 ; 224 ; 225 ; 1139
Rue	4 rue de la Berlière	4 rue de la Berlière
Commune	59244 GRAND-FAYT	59244 GRAND-FAYT

I. PRESENTATION DE L'ELEVAGE DU GAEC SWEERTVAEGHER MERLANT

A. HISTORIQUE DE L'ELEVAGE

L'historique de l'élevage remonte au 11 juin 2002 lorsque Yoann Merlant et sa femme Sophie reprennent la ferme de Jean-Marie Navarre suite au départ en retraite de ce dernier. L'exploitation anciennement appelée l'EARL DE LA JONQUIERE devient l'EARL DES TROIS PEUPLIERS et compte alors 137 ha de surface agricole utile et 660 000 litres de quota laitier pour 110 vaches laitières. La mise aux normes de l'atelier d'élevage a été réalisée en 1998 par M. Navarre.

Les époux Merlant reprennent une ferme à Marbaix en 2005 puis une deuxième à Neuville-lès-Dorengt en 2011 ce qui leur a permis d'acquérir 56 ha de SAU et 420 000 litres de quota laitier. Conjointement à la reprise de la 2^{ème} exploitation :

- La stabulation ainsi que la fumière sont agrandies,
- le bloc traite et trois bassins de lagunage pour le traitement des eaux blanches sont créés.

Début 2015, l'EARL DES TROIS PEUPLIERS fait construire un bâtiment pour le stockage de paille.

En septembre 2015, le statut juridique de l'exploitation change puisque le GAEC SWEERTVAEGHER MERLANT succède à l'EARL. Parallèlement, une réserve incendie de 240 m³ alimentée par les eaux de toiture du bâtiment de stockage paille est créée et une géomembrane pour le stockage des effluents liquide est aménagée au lieu et place du système de lagunage.

Parallèlement à ces modifications, le GAEC a engagé une restructuration du système de logement de ses animaux. En effet, dans le bâtiment d'élevage des logettes tapis ont été installées pour les vaches laitières ainsi qu'une nouvelle aire paillée.

De plus, une préfosse recueille aujourd'hui le lisier produit par les vaches laitières. Celui-ci est ensuite acheminé vers une unité de méthanisation (régulièrement déclarée). Le digestat produit est ensuite séparé. La phase solide est stockée sur la fumière tandis que la phase liquide est stockée dans la géomembrane présente sur le site d'élevage.

Enfin, l'ancien site du GAEC DE LA BERLIERE (ancienne exploitation laitière) a récemment été repris. Les bâtiments servent aujourd'hui au logement des génisses et des vaches tarées tandis que les 78 ha de prairies sont aujourd'hui exploités par le GAEC SWEERTVAEGHER MERLANT. Parallèlement, la référence laitière a été portée à 3 000 000 de litre de lait.

Aujourd'hui, les éleveurs souhaitent régulariser les modifications réalisées sur leur site d'élevage et continuer à développer leur atelier lait tout en continuant leur démarche de production d'énergie renouvelable. La rentabilité de l'élevage en sera améliorée ce qui permettra aux salariés d'être embauchés à temps plein sur l'élevage. Ce projet sera concrétisé par l'augmentation du cheptel à 400 vaches laitières.

L'acte en vigueur pour exploiter l'installation est l'arrêté préfectoral imposant les prescriptions complémentaires au GAEC DE LA JONQUIERE pour l'exploitation, sur le territoire de Grand-Fayt, d'un élevage de 110 vaches laitières soumis à autorisation en date du 25 mars 1996. L'EARL DES TROIS PEUPLIERS a ensuite déclaré un changement de dénomination sociale de l'exploitation le 14 avril 2007.

Annexe 1: extrait de K-bis, demande d'enregistrement pour une ou plusieurs ICPE, arrêté accordant permis de construire au GAEC SWEERTVAEGHER MERLANT, arrêté imposant des prescriptions complémentaires au GAEC DE LA JONCQUIERE, récépissé de changement d'exploitant, arrêté de dérogation à distance fixant les prescriptions applicables au GAEC DE LA BERLIERE, récépissé de déclaration d'une unité de méthanisation

B. LOCALISATION DU SITE D'ELEVAGE ET DESCRIPTION DES ABORDS

1. Site des vaches laitières

L'élevage principal du GAEC SWEERTVAEGHER MERLANT se situe sur la commune de Grand-Fayt dans le département du Nord. Cette commune se trouve à environ 4 km à vol d'oiseau au Sud-Est de Maroilles (voir la carte IGN de localisation au 1/25 000^{ème} en Annexe 2).

Annexe 2 : Localisation de l'élevage sur IGN au 1/25000, Plans de situation, plans de masse et plans de sécurité des installations

Grand-Fayt est une commune du département du Nord. Elle fait partie de l'arrondissement et du canton d'Avesnes-sur-Helpe et de la Communauté de Commune du Cœur de l'Avesnois. Grand-Fayt est également inclus dans le Parc Naturel Régional de l'Avesnois.

D'après le dernier recensement INSEE, la commune de la Grand-Fayt accueille 513 personnes. Le nombre d'habitants sur la commune a augmenté de près de 15% entre 1999 et 2013.

Figure 2 : Evolution de la population et des logements de la Grand-Fayt

	Population	Ensemble des logements	Résidences principales	Nombre d'habitant par foyer
1999	446	173	157	2,8
2008	495	196	180	2,8
2013	513	211	193	2,7

Le site d'exploitation est accessible par la D62 ou par la D117. La rue du Mal d'Accord permet ensuite d'accéder à l'élevage. Les parcelles cadastrales concernées par le site sont situées sur la commune de Grand-Fayt au lieu-dit la Jonquière (parcelles n°127, 1142, 1084, 1085, 1094, 1095 de la section A).

La carte de situation localisant l'élevage dans un rayon de 200 m autour du site d'élevage montre que le celui-ci est entouré de parcelles agricoles. 4 maisons sont présentes dans ce rayon (voir plans en Annexe 2). Il s'agit :

- De l'habitation de M. et Mme Merlant, membre du GAEC, située à 15 m du bâtiment accueillant les animaux ;
- De l'habitation de trois tiers :
 - o M. Juste situé à 40 m côté stockage paille,
 - o M. Remotte situé à un peu plus de 105 m à côté bâtiment d'élevage,
 - o M. Chamaillard situé à environ 170 m du site d'élevage.

Le site est visible depuis la rue du Mal d'Accord (*voir Description de l'élevage dans son environnement proche*). Cependant de nombreuses haies sont présentes le long de cette rue ce qui permet une bonne intégration paysagère du site d'élevage.

2. Site des génisses

Le deuxième site d'élevage se situe lui aussi sur la commune de Grand-Fayt à environ 2 km à vol d'oiseau du site principal. Celui-ci accueille une partie des génisses et les vaches taries.

Le site d'exploitation est accessible par la D232 ou par la D117. La rue de la Berlière permet ensuite d'accéder à l'élevage. Les parcelles cadastrales concernées par le site sont situées sur la commune de Grand-Fayt : parcelles n°223, 224, 225, 1139 de la section A.

La carte de situation localisant l'élevage dans un rayon de 200 m autour du bâtiment d'élevage montre que le site est localisé à proximité du bourg de Grand-Fayt. De nombreuses maisons sont présentes dans ce rayon (*voir plans en Annexe 2*). Il s'agit :

- De l'habitation des anciens éleveurs de ce site,
- D'un camping,
- De 42 maisons individuelles.

Le site est visible depuis la D232 et la rue de la Berlière (*voir Description de l'élevage dans son environnement proche*). Cependant de nombreuses haies et plantations sont présentes le long de ces voies de circulation ce qui permet une bonne intégration paysagère du site d'élevage.

C. PRESENTATION DES ACTIVITES

1. Cultures

Le GAEC SWEERTVAEGHER MERLANT dispose de 276,63 ha de surface cultivée. Sur la campagne 2016/2017, l'assolement est le suivant :

Figure 3 : Assolement sur la campagne 2016/2017

CULTURES	SURFACE en ha	RENDEMENT (qx pour les céréales, t pour les fourrages)					REFERENCE ELEVAGE
		2012	2013	2014	2015	2016	
Blé tendre d'hiver	22,37	92	93	89	93	34	91
Maïs ensilage	42,32	13	13	18	16	14	14
Orge d'hiver	16,52	79	78	93	91	37	83
Prairie permanente	174,69	8	7	10	8	7	8
Prairie temporaire	20,34	8	7	10	8	7	8
Bande tampon	0,21	-	-	-	-	-	-
Autre utilisation	0,17	-	-	-	-	-	-

2. Elevage

L'acte en vigueur pour exploiter l'installation est l'arrêté préfectoral imposant les prescriptions complémentaires au GAEC DE LA JONQUIERE pour l'exploitation, sur le territoire de Grand-Fayt, d'un élevage de 110 vaches laitières soumis à autorisation en date du 25 mars 1996. L'EARL DES TROIS PEUPLIERS a ensuite déclaré un changement de dénomination sociale de l'exploitation le 14 avril 2007.

Figure 4 : Effectif du GAEC SWEERTVAEGHER MERLANT – Situation existante

Situation après projet du GAEC SWEERTVAEGHER MERLANT						
	Atelier		Nombre d'animaux	Nature du couchage	Aire de circulation	Exercice non couvert
Site des VL	VL_B1	Vaches laitières	240	Logettes matelas	Couloir raclé système lisier	/
	VL_B2	Vaches laitières	20	Aire paillée	Aire paillée	/
	VL_VX	Veaux	35	Aire paillée	Aire paillée	/
Site des génisses	G_B1	Vaches tarées	40	Aire paillée	Aire paillée	/
	G_B2	Génisses 1 à 2 ans	120	Aire paillée	Aire paillée	/
	G_B3	Génisses -1an	85	Aire paillée	Quai autonettoyant	/

D. MAIN D'ŒUVRE

Figure 5 : Main d'œuvre

Prénom, Nom	Adresse	Formations et expérience	Fonction
Sophie Merlant	Grand-Fayt	BTS PA	Elevage et administratif
Yoann Merlant	Grand-Fayt	BTS PA	Elevage et cultures
Sylvian Merlant	La-Neuville-les-Dorengt	-	Polyvalent
Anastasia Rémy	Marbaix	-	Polyvalent

Le projet permettra aux deux temps partiels de disposer d'un temps plein sur l'élevage. De plus, Sylvian Merlant, père de Yoann Merlant partira en retraite ce qui engendrera une embauche de salarié.

Annexe 3 : Diplômes des éleveurs

II. DESCRIPTION DE L'ELEVAGE ACTUEL

A. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS EXISTANTES

Les plans de masse, insérés Annexe 2, montrent la disposition des différents bâtiments et des réseaux.

1. Effectifs présents

Figure 6 : Effectif du GAEC SWEERTVAEGHER MERLANT – Situation actuelle

	Atelier (dénomination reprise pour le DEXEL)		Nombre d'animaux	Nature du couchage	Aire de circulation	Exercice non couvert
Site des VL	VL_B1	Vaches laitières	275	Logettes matelas	Couloir raclé système lisier	/
	VL_B2	Vaches tarées	11	Aire paillée	Couloir raclé système lisier	/
	VL_VX	Veaux	30	Aire paillée	Aire paillée	/
Site des génisses	G_B1	-	-	Aire paillée	Aire paillée	/
	G_B2	Génisses 1 à 2 ans	120	Aire paillée	Aire paillée	/
	G_B3	Génisses -1an	90	Aire paillée	Quai autonettoyant	/

2. Installations d'élevage

a. Site des vaches laitières

Le site d'élevage est composé de :

- un bâtiment d'élevage divisé en 3 ateliers,
- un hangar de stockage paille,
- quatre fumières,
- deux préfosse, une fosse extérieure et une fosse géomembrane, seule la préfosse est couverte,
- six silos,
- l'habitation de M. et Mme Merlant et un atelier.

❖ Structure générale des bâtiments

Tous les bâtiments du site d'élevage sont constitués des mêmes matériaux. Leur ossature est en charpente bois tandis que leur couverture est réalisée en plaques de fibrociment (quelques plaques sont en plastiques transparents afin de bénéficier de la lumière naturelle). Les murs sont montés en parpaings couleur naturelle sur au moins un mètre de hauteur. Le reste de la hauteur des murs est en bardage bois ajouré.

Une exception tout de même pour la partie la plus au Sud et dont le bardage et la charpente sont métalliques. Sa couverture est réalisée en plaques de fibrociment.

Un hangar est également présent pour le stockage paille. Celui-ci est monté des mêmes matériaux que l'atelier précédemment décrit.

❖ Description des logements des animaux

Le bâtiment d'élevage accueille :

- 410 places en logettes matelas avec un couloir raclé couvert,
- 70 places sur aire paillée pour les animaux malades ou à écarter du troupeau,
- 40 places en nurserie.

Les couloirs sont raclés quatre fois par jour grâce à un racleur automatique.

Les aires sont paillées tous les jours. Le paillage de l'aire paillée des vaches est réalisé à la pailleuse tandis qu'il est fait à la main dans la nurserie.

3. *Site des génisses*

Le site d'élevage est composé de :

- deux bâtiments d'élevage,
- un hangar de stockage paille,
- une fumière couverte,
- une fosse extérieure non enterrée,
- deux silos,
- l'habitation de l'ancien exploitant et une dépendance.

❖ Bâtiment des génisses et vaches tarées

Les vaches tarées sont logées dans un bâtiment sur aire paillée curée tous les deux mois. La charpente de celui-ci est métallique et la couverture est en fibrociment. Une longueur est adossée au silo et une longueur est ouverte sur le bâtiment suivant tandis que les deux pignons sont bardés en béton ajouré.

Les génisses sont logées sur aire paillée avec couloir raclé. L'aire paillée est curée tous les deux mois tandis que le couloir est raclé une fois tous les deux jours. Ce bâtiment est muni d'une charpente métallique et la couverture est réalisée en plaques de fibrociment. Une longueur est bardée en béton ajouré tandis que la deuxième longueur est en partie ouverte sur le bâtiment précédent et en partie bardée en béton ajouré. Un pignon est ouvert sur le fumière et l'autre est en béton ajouré.

La fumière couverte dispose également d'une ossature métallique et une couverture en fibrociment. Une face est ouverte sur cour, une face est ouverte sur le bâtiment des génisses, deux faces sont bardés en béton ajouré.

❖ Bâtiment des jeunes génisses

Le bâtiment est muni d'une charpente métallique et d'une toiture en fibrociment. Une longueur est adossée à du stockage de matériel, une longueur est bardée en parpaings et tôles perforées et les deux pignons sont bardés en parpaings et tôles laquées.

Les jeunes génisses sont logées sur aire paillée curée tous les deux mois avec quai autonettoyant.

Un appentis à usage d'abri de matériel est adossé à ce bâtiment. Celui-ci dispose d'une ossature métallique et d'une couverture en fibrociment. Un pignon est ouvert, l'autre est bardé en plaques de béton et tôles laquées.

❖ **Annexes**

Le stockage paille est muni d'une charpente métallique et d'une couverture en fibrociment. Une longueur et les pignons sont bardés en béton et tôles laquées. La deuxième longueur est ouverte.

4. Gestion de l'ambiance des bâtiments

Sur le site des vaches laitières, les murs des bâtiments d'élevage sont en bardage bois ajouré. De plus, ceux-ci sont ouverts du côté Sud-Est.

Sur le site des génisses, les murs des bâtiments d'élevage sont en bardage béton ajouré. De plus, ceux-ci sont ouverts à plusieurs endroits (voir description paragraphe précédent).

L'évacuation de l'humidité vers l'extérieur permet de garder une atmosphère saine. Il n'y a pas de problème particulier de maladies respiratoires sur les animaux présents.

5. Consommation de l'élevage

a. Aliments

❖ **Consommation**

La ration « semi-complète » distribuée chaque jour matin et soir à la mélangeuse est composée de :

- maïs ensilage, ensilage d'herbe, pulpes de betterave,
- concentré (tourteaux de colza, pulpes de betterave, luzerne, drêches de blé),
- minéraux (phosphore, calcium, magnésium).

Les génisses sont alimentées grâce à de la luzerne. La distribution est réalisée une fois par jour, grâce à une mélangeuse distributrice.

La longueur des bâtiments autorise une alimentation simultanée de l'ensemble du cheptel. Les couloirs d'alimentation bitumés sont accessibles par les extrémités des bâtiments. Leur largeur permet le passage de la mélangeuse pour la distribution de la nourriture.

Les quantités de ration sont adaptées à l'âge et au stade physiologique des animaux. Le tableau suivant donne les quantités moyennes d'une ration type et l'origine des principales matières premières utilisées par le troupeau.

Figure 7 : Composition de l'aliment et consommation

Par jour en moyenne	Consommation par an	Vaches laitières	Génisses	Origine	Mode de stockage
Ensilage de Maïs (Brut 40 % MS)	2000 t	Ration hiver Ration été	-	Maïs de l'exploitation	Silos couloirs
Pulpes de betteraves	1200 t	Ration hiver	-	Tereos (Origny-Sainte-Benoite)	Silos couloirs
Tourteaux de colza	225 t	Ration hiver	-	Coopérative d'Avesnes-sur-Helpe	Silos
Drêches de blé	75 t	Ration hiver	-	Tereos (Nesle)	Silos
Foin (luzerne)	75 t		Ration hiver	Desialys (La Cheppe)	Bottes carrées

Les jeunes en nurserie sont alimentés avec un distributeur automatique de lait, du foin et avec des compléments sous forme de granulés.

L'exploitation bénéficie de l'AOP Maroilles et doit à ce titre respecter le cahier des charges qui constitue l'appellation. Au niveau de l'alimentation animale le GAEC SWEERTVAEGHER MERLANT s'est engagé à ce que :

- l'herbe constitue plus de 25 % de la ration des vaches laitières,
- le temps de pâturage soit au minimum de 170 jours par an,
- les fourrages proviennent à plus de 80 % de l'aire de l'AOC,
- la part de concentrés et de sous-produits soient inférieure à 40 % de l'alimentation totale.

❖ Stockage d'aliments et de paille

Le maïs ensilage est stocké dans 6 silos situés sur le site des vaches laitières et 2 silos sur le site des génisses.

La paille et le foin sont stockés dans le hangar situé à côté des silos sur le site des vaches laitières et dans le hangar isolé sur le site des génisses. Ceux-ci sont isolés de toute autre activité à risque. La quantité maximale stockée correspond à :

- Site des vaches laitières : 3000 m³ de paille et 150 m³ de luzerne déshydratée,
- Site des génisses : 2400 m³ de paille

b. Eau

L'eau est disponible à volonté à partir d'abreuvoirs à niveau constant. Celle-ci provient du forage situé sur le site d'élevage.

En pâture, les animaux disposent d'une eau à volonté à partir de bacs à niveau constant alimentés également par le forage de l'élevage.

L'eau utilisée pour l'abreuvement des animaux et le lavage des installations provient du forage présent sur le site d'élevage. Le nettoyage du tank et de la machine à traire est effectué grâce à l'eau du réseau. Le réseau public est géré par Noréade. Les deux réseaux sont munis d'un clapet anti-retour. L'eau utilisée sur le site des génisses provient également de ce réseau. Le réseau est muni d'un clapet anti-retour.

L'élevage actuel consomme environ 11 900 m³ d'eau par an. Ce volume correspond à :

- l'eau d'abreuvement : environ 10 750 m³,
- l'eau de nettoyage des installations de traite : 1100 m³ (voir DEXEL),
- l'eau pour les différents travaux (traitements phytosanitaires sur les cultures,...) : 50 m³.

c. Electricité

Environ 62 300 kWh sont consommés sur l'année. L'électricité sert à l'éclairage, au fonctionnement des différents moteurs et pompes de la salle de traite et du système de refroidissement du tank à lait.

La méthanisation produit environ 350 000 kWh/an.

d. Fioul

Le fioul utilisé pour faire fonctionner les moteurs des engins motorisés est stocké dans une cuve à fioul de 5 m³. Cette cuve est munie d'une double paroi. La consommation de l'élevage est d'environ 30 000 litres/an.

e. Bois-plaquette

Une chaudière à bois de 45 kWé est installée sur l'élevage. Celle-ci est utilisée pour le chauffage de la maison familiale et la production d'eau chaude pour le fonctionnement de l'élevage.

La consommation annuelle de bois-plaquette est d'environ 80 m³ par an.